

Uzès : la construction de la future halle des sports Trintignant à Mayac peut démarrer

La Ville d'Uzès avec le concours de l'intercommunalité vient d'honorer les engagements nécessaires à la construction du futur complexe sportif de 5 182 m² sur Mayac. Les travaux s'achèvent cette semaine pour un montant valorisé d'1 072 620 € ttc. Publié le 31/03/2016

Sur la photo : Jean-Luc Chapon, maire d'Uzès au centre, Gérard Bonneau, adjoint au maire délégué aux travaux et Valérie Maraval, directrice des services techniques de la Ville.



Quartier Mayac, jouxtant le collège Jean-Louis Trintignant, une aire de 6 000 m² vient d'être viabilisée et une voie d'accès créée (en arrière plan) par la Ville d'Uzès avec le concours communautaire pour préparer la construction de la future Halle des sports départemental.

Dans le cadre de la convention tripartite, qui lie la commune d'Uzès au Département, la Ville vient de tenir ses promesses pour permettre au Département de démarrer la construction de la future halle des sports du collège Jean-Louis Trintignant sur le quartier Mayac. Elle cède à titre gratuit au Département le terrain nécessaire, constructible et desservi par les réseaux secs et humides d'environ 6 000 m² pour l'aménagement à venir. Par délibération, le 27 mars 2013, la Ville d'Uzès s'engageait dans cette mise à disposition de terrain et dans sa viabilisation démarrée en octobre dernier.

Aujourd'hui, la préparation du terrain est achevée. *"Six mois de travail ont été nécessaire d'octobre à aujourd'hui"* explique la directrice des services techniques de la mairie Valérie Maraval. L'investissement communal a porté sur 472 000 € ttc dont une participation communautaire de 160 000 € pour la création des réseaux secs (électricité, gaz et téléphonie) et humides (adduction d'eau potable, eaux usées et potables) ainsi que la voie d'accès nouvellement créée.

Création d'une voie d'accès

<https://www.uzes.fr/ma-mairie/grands-projets-de-ville/archives/travaux-de-2016/uzes-la-construction-de-la-future-halle-des-sports-trintignant-a-mayac-peut-demarrer?>

Ce chemin réalisé fin 2015, juste devant le terrain multisports dessert le grand plateau sur lequel le nouveau complexe sportif de 5 182 m² viendra se poser. *"A la fin des travaux réalisées par le Département, un enrobé sera réalisé par la Ville"* ajoute la directrice.

Ce travail aura demandé un an de coordination entre les équipes communales et départementales notamment avec le mandataire, la société d'aménagement et déquipement du Gard, la SEGARD et les architectes du projet. *"Tout ce travail pour recevoir le bâtiment, permettre à la Halle des sports de s'implanter a demandé un lien étroit, depuis le début, pendant un an avec les équipes de la SEGARD, pour que l'altimétrie soit respectée"* précise la directrice des services techniques.



Jean-Luc Chapon, maire d'Uzès venu constater l'avancement du chantier a précisé que cet effort consenti par la mairie depuis le début correspond à "26 000 m² de terrain alloué à l'implantation du collège correspondant à 76 emplois aujourd'hui."

Ainsi, Uzès accueille aujourd'hui 3 500 élèves scolarisés dont trois collèges. Cette nouvelle halle offrira un nouvel équipement sportif départemental, de haute qualité esthétique qui préfigurera l'urbanisation du dernier espace constructible au quartier Mayac. Elle permettra d'offrir aux scolaires et aux associations un nouveau lieu de vie avec un confort extrême. Les travaux par le département devraient être réalisés sur 2016, 2017.

Montant des investissements communaux : 1 072 620 € ttc comprenant la valorisation du terrain viabilisé : **600 000 € ttc** (environ 6 000 m²), viabilisation du terrain, avec la création d'un chemin d'accès : **472 620 € ttc** dont **160 000 €** de fond de concours de la **Communauté de communes Pays d'Uzès**, versés fin 2015 concernant la voie d'accès, l'éclairage et les places de stationnement.

Entreprises :

- SAS Balzagette : réseaux humides
- Alvarez : réseaux secs
- Lautier Moussac : voirie

Réalisation des travaux par la Ville d'Uzès : octobre 2015 à mars 2016

Plus-value pour la ville et le territoire

- Offrir un nouvel équipement sportif départemental, de haute qualité esthétique qui préfigurera l'urbanisation du dernier espace constructible au quartier Mayac ;
- Répondre à la demande des scolaires (compétence départementale) ;
- Offrir aux associations, hors horaires scolaires, un nouvel espace.

Partenariat étroit avec la SEGARD, mandataire pour le Département de la construction de la Halle des sports au collège Jean-Louis Trintignant, Uzès

Maîtrise d'ouvrage : Conseil Départemental du Gard - Mandataire : la SEGARD, société d'aménagement et d'équipement du Gard - Maîtrise d'œuvre : F.Privat, architecte Uzès/ NBJ architectes - Emprise foncière : 5 182 m²

Pratique sportives envisagées : Hand ball : 3 terrains ; Basket ball : 4 terrains ; Volley-ball : 5 terrains ; Badminton : 9 terrains ; Gymnastique rythmique : 8 praticables ; Tennis de table : 16 aires de jeux ; Escalade.

Montant des travaux : 2 692 126,69 € ht (3 250 552,03 € ttc) hors investissements Ville Uzès

Financement : 80 % Conseil Départemental du Gard, 20 % Communauté de communes Pays d'Uzès, cession gratuite du terrain par la Ville d'Uzès

Prévisionnel : 2016/2017



MAIRIE D'UZÈS

Adresse postale : BP 71103 - 30701 Uzès cedex

Deux entrées possibles :

1, place du Duché

1, place Albert 1er

30700 Uzès

Tél. : +33 (0)4 66 03 48 48

HORAIRES:

Lun - Jeu : 8h > 12h, 13h30 > 16h45

Ven : 8h > 12h, 13h30 > 16h15

1er et 3e Sam : 8h > 12h (Etat civil)